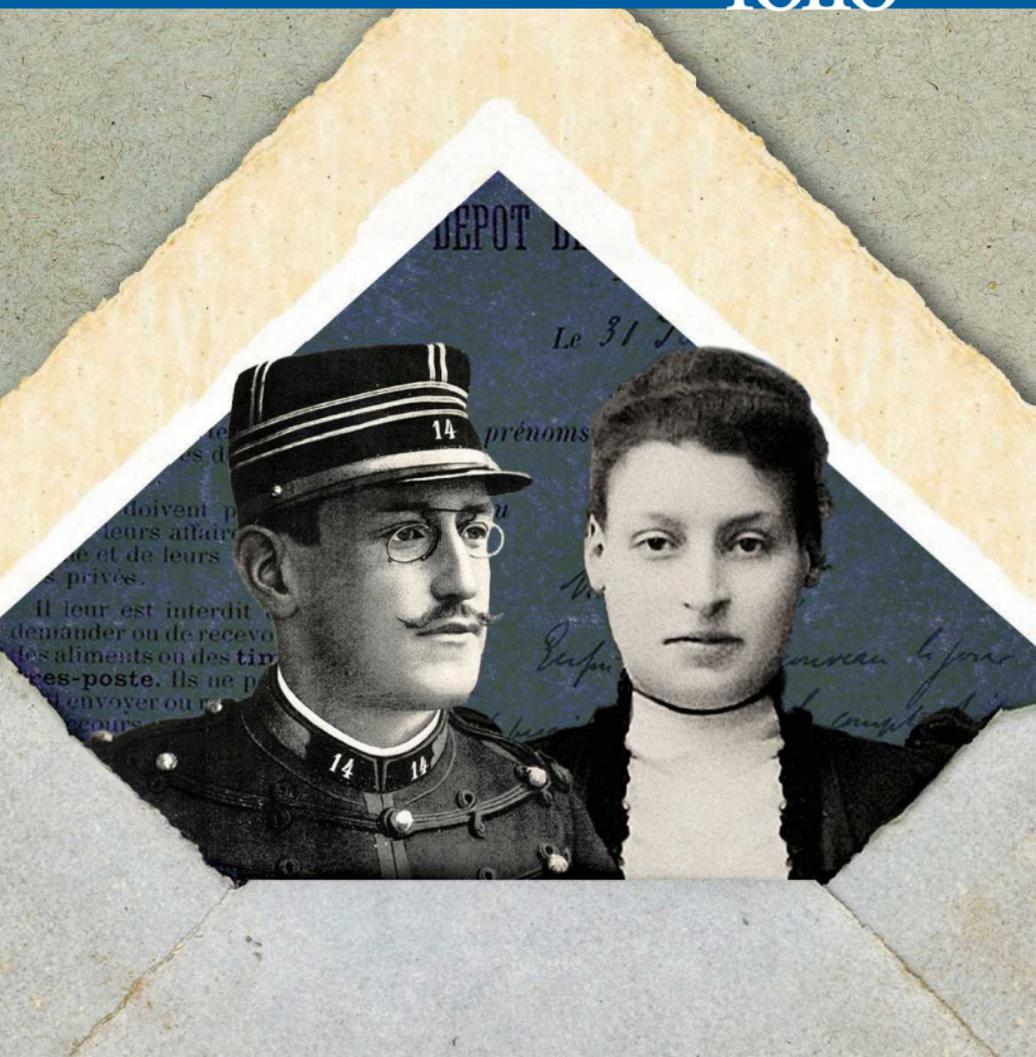


Alfred et Lucie Dreyfus

Écrire, c'est résister

Correspondance (1894-1899)

INÉDIT
histoire
folio



COLLECTION
FOLIO HISTOIRE

Alfred Dreyfus
Lucie Dreyfus

Écrire, c'est résister

Correspondance
1894-1899

*Édition établie
par Marie-Neige Coche
et Vincent Duclert*

Gallimard

Cet ouvrage est publié avec le soutien
de la Fondation d'entreprise La Poste.

La Fondation d'entreprise La Poste favorise le développement humain et la proximité à travers l'écriture, pour tous, sur tout le territoire et sous toutes ses formes. Elle s'engage en faveur de ceux qui sont exclus de la pratique, de la maîtrise et du plaisir de l'expression écrite. Elle favorise également l'écriture novatrice et dote des prix qui la récompensent, encourage les jeunes talents qui associent texte et musique, offre un espace de découverte de la culture épistolaire élargie avec sa revue *FloriLettres*. Enfin, mécène de l'écriture épistolaire, elle soutient l'édition de correspondances et les manifestations qui les mettent en valeur.

www.fondationlaposte.org



© Éditions Gallimard, 2019.

*Couverture : Illustration © Solange Gautier
d'après les portraits de Lucie et Alfred Dreyfus.*

Diplômée de Sciences Po (Paris) et d'histoire (université Paris-Ouest-Nanterre), Marie-Neige Coche a enseigné dans le Nord et au lycée Jean-Monnet de Bruxelles, où elle a contribué à des mises en scène de la troupe théâtrale L'As-trolabe. Formée à l'école du théâtre populaire de Robin Renucci, convaincue de la nécessité d'établir des passerelles entre les disciplines et les approches pédagogiques, elle développe un travail de transmission de l'histoire au travers du théâtre dans un lycée de la région parisienne.

Spécialiste de l'affaire Dreyfus à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages dont la biographie du capitaine Dreyfus (Fayard, 2006 ; rééd., 2016), Vincent Duclert est professeur d'histoire contemporaine à Sciences Po et chercheur au Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (EHESS-CNRS). Tout en poursuivant l'étude des sociétés démocratiques, il mène actuellement des travaux sur les réponses aux génocides du XX^e siècle. Il est également Inspecteur général de l'Éducation nationale.

PRÉFACE
DE FRANÇOISE GILLARD,
SOCIÉTAIRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Pour le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus, en 2006, Denis Podalydès et moi avons prêté notre voix à Alfred et Lucie Dreyfus, protagonistes de l’Affaire qui porte leur nom et de laquelle ils étaient pourtant presque exclus. Pour une lecture unique un soir d’été au Musée d’art et d’histoire du Judaïsme, nous avons ressuscité une partie de leur correspondance, étonnante par ses qualités littéraires ainsi que par le sentiment d’amour omniprésent au fil des lettres, qui m’a tout de suite interpellée.

J’ai découvert que derrière l’injustice de cette affaire terrible se tenait dans l’ombre une femme courageuse, aimante et déterminée. Une héroïne qui par sa ténacité et sa volonté a pu surmonter tous les obstacles.

Pour sauver et réhabiliter son mari, elle a livré un combat et participé, au-delà de leur histoire personnelle, à la lutte universelle des hommes contre toute forme d’injustice.

Par amour, elle a été capable de prouver la

manipulation d'un système politique et de dénoncer le mensonge et l'antisémitisme.

En tant que comédienne, pouvoir porter la voix de personnages aussi puissants, permettant de transmettre au-delà du romanesque théâtral une vérité humaine et juste, est une chance précieuse.

Lucie incarne le cri de toutes les femmes qui résistent, qui sont prêtes à se sacrifier pour défendre la valeur la plus noble qui soit : l'honnêteté.

Ce n'est pas un hasard si Edmond Rostand crée son *Cyrano* en pleine période du procès Dreyfus. Son personnage de Roxane fait étrangement écho aux lettres aimantes de Lucie. On retrouve chez toutes deux cette quête commune, celle de braver toutes les guerres pour sauver l'être aimé.

L'année de la lecture, je répétais justement le rôle de Roxane à la Comédie-Française et j'ai senti que ces deux femmes avaient une âme commune, qu'elles appartenaient à une même famille.

« Tant pis pour vous, dit Roxane à Christian au quatrième acte, si je cours ces dangers ! Ce sont vos lettres qui m'ont grisée ! Ah ! Songez combien depuis un mois vous m'en avez écrites, et plus belles toujours ! »

Les grandes héroïnes sont celles qui « tatouent » l'Histoire, celles qui font bouger la condition de la femme. Lucie est l'une d'elles, et telle une Antigone, elle défendra ses convictions jusqu'au bout, prendra des risques, affrontera l'autorité et ne lâchera rien tant que le but ne sera pas atteint.

Écrire, s'écrire, pour que chaque lettre soit une caresse sur la plaie, le prolongement de l'âme dans l'encre.

S'écrire pour ne pas se laisser mourir, pour déposer sur la page blanche l'espoir, tel un baiser délicat sur la morsure.

Dire et redire encore l'amour éternel, le lien solide malgré la séparation et la douleur.

Une main généreuse qui se glisse dans une enveloppe, un cœur amoureux et confiant.

Cette correspondance, c'est le combat d'un couple, d'un homme et d'une femme, le témoignage que l'union de deux êtres peut changer le cours de l'Histoire.

UNE CORRESPONDANCE HÉROÏQUE, OU L'HISTOIRE VIVANTE

Des lettres unissant un homme broyé par une conspiration d'État, déporté dans l'un des pires bagnes de la République, et une femme à des milliers de kilomètres de là, prête à tout pour le défendre, sont au cœur d'un des plus grands événements traversant notre époque contemporaine, celle qui commence avec la Révolution et l'avènement des Droits de l'homme. Plus d'un siècle après, le capitaine Alfred Dreyfus, innocent du crime de haute trahison pour lequel un Conseil de guerre à Paris le condamne le 22 décembre 1894 à la déportation à vie et à la dégradation en place publique, fait le serment à son épouse Lucie de lutter sans relâche avec les seules forces de sa conscience et de l'idée de justice pour la réhabilitation pleine et entière de son honneur, de son nom, de la réputation de deux familles exemplaires, juives émancipées et patriotes dans l'âme. Cette détermination à la résistance face à l'inimaginable se nourrit d'un pacte noué entre les deux êtres que résume un leitmotiv dans les lettres échangées entre Alfred et Lucie : « Si tu veux que

je vive, fais-moi rendre mon honneur »¹. Sur les épaules de la jeune épouse repose ainsi une responsabilité immense, celle de conduire au grand jour la réhabilitation de son mari bientôt déporté en Guyane, isolé sur un îlot où venaient mourir les lépreux du bagne des îles du Salut.

Entre eux ne subsiste qu'un échange épistolaire greffé d'obstacles et de difficultés. Les lettres qu'Alfred Dreyfus est autorisé à écrire depuis l'île du Diable à Lucie, à leurs jeunes enfants et aux membres de sa famille constituent le seul droit dont bénéficie le déporté qui se retrouve par ailleurs dépouillé de tout. Mais nous sommes en République. Et si la troisième du nom est loin d'être une démocratie respectueuse des droits humains, acceptant et même renforçant par certains égards des mondes destructeurs des valeurs d'humanité que sont les bagnes d'outre-mer civils aussi bien que militaires², elle autorise certaines dispositions « humanistes », dont celles d'envoyer et de recevoir du courrier de ses proches, ou bien de partir en déportation avec sa famille comme cela a pu se produire avec les Communards condamnés à la Nouvelle-Calédonie. Pour Dreyfus, ce droit de correspondance a été réduit à sa plus simple expression : non seulement les courriers sont soumis à la censure du ministère des Colonies, dont dépend le bagne, mais surtout il interdit à tout correspondant de mentionner aucune information sur le dossier judiciaire. Ainsi Lucie ne peut-elle faire part des progrès du combat de ses défenseurs, les « dreyfusards », alors que de telles nouvelles si précieuses auraient permis de

soulager le désespoir croissant d'Alfred face au silence opposé à ses nombreuses lettres aux plus hautes autorités, ministre de la Guerre, président du Conseil (Premier ministre) et même Président de la République. Aucun d'entre eux ne lui répond jamais.

Se pliant à cette exigence absolument illégale, car tout condamné en République a le droit d'être informé du dossier judiciaire et de communiquer avec son avocat, Alfred Dreyfus débute une correspondance avec Lucie qui est en conséquence limitée à la sphère de l'intime, du sentiment, des valeurs, de leur amour et de leurs enfants, et du rêve à venir, purement formel et en cela philosophique et moral, de la réhabilitation de leur nom, de l'honneur d'une famille. La langue d'une rare beauté, la graphie de l'écriture des époux, la disposition du texte sur la page blanche, tout fait sens et permet à deux êtres que tout sépare de rester proches et unis.

Ce lien infime, soumis à l'arbitraire des décisions ministérielles et des humiliations bureaucratiques, les époux savent en faire une arme infiniment puissante de survie et de résistance. Leur correspondance est héroïque en cela qu'elle les oblige à une lutte de tous les instants contre l'écrasement et leur transmet le courage nécessaire pour la mener. *Écrire, c'est résister*, démontrent-ils dans des lettres qui n'ont rien perdu de cette vérité et où les mots sont une force. Elles révèlent des pouvoirs insoupçonnés d'action devant la destruction et la mort. Ces lettres ont encouragé à leur tour ceux qui les lisaient à agir, à commencer

par les dreyfusards puis celles et ceux qui, dans le XX^e siècle des tyrannies et des génocides, affrontèrent bien pire encore que le sort du capitaine Dreyfus. Cette vertu inouïe de l'écrit épistolaire a traversé les âges. Elle justifie qu'on s'applique à restituer des corpus de correspondance, qu'on les édite et qu'on les éclaire. Et qu'on imagine aussi leur redonner vie par le théâtre. Parce qu'écrire, c'est résister, parce que jouer, c'est vivre, il revenait de proposer au public une édition chorale et théâtrale des lettres d'Alfred et Lucie Dreyfus.

Les pages qui suivent rappellent ce que fut la résistance de deux êtres arrachés l'un à l'autre, perdus pour la liberté et la justice, seulement liés par le fil de l'écriture, pour retrouver ensuite les lectures présentes données par le théâtre, quand mises en scène et choix de lettres font vivre aujourd'hui cette histoire de courage et d'amour. Ces lectures partagées, ces expériences collectives sont au cœur d'une nouvelle actualité de l'histoire et de l'héroïsme démocratique. Cent vingt ans après l'événement, l'affaire Dreyfus demeure très présente, par l'expression publique du combat des deux époux, en témoignent les créations théâtrales de ces dernières années lancées par le centenaire de la réhabilitation du capitaine Dreyfus en 2006. La première publication d'un volume presque exhaustif de leur correspondance aux Éditions Mille et une nuits, ouvrage désormais épuisé, a constitué le vaste corpus dans lequel metteurs en scène et comédiens, tant professionnels qu'amateurs, ont puisé pour composer les livrets de pièces jouées

et vécues, depuis une lecture unique des sociétaires de la Comédie-Française, Françoise Gillard et Denis Podalydès, au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, jusqu'aux lycéens du Vésinet qui, deux ans durant et sur une dramaturgie originale des comédiens Sarah Sarrabezolles et Vincent de Boüard, ont travaillé avec leurs professeurs et La Compagnie Liberté sur *Paroles* sur un projet singulier autour de ces correspondances et l'ont représenté.

Ces deux sélections sont ici reproduites, ainsi que des lettres inédites d'Alfred et Lucie Dreyfus, qui s'ajoutent à celles publiées en 2005 et qui sont désormais en accès libre sur le site du Centre Raymond Aron de l'EHESS et du CNRS³. Ces ensembles épistolaires, qui montrent l'histoire dans son actualité contemporaine et son pouvoir d'inspirer la vie présente et le devoir de résistance, sont précédés des portraits des deux époux. Si Alfred Dreyfus est resté le héros longtemps oublié de l'affaire qui porte son nom, Lucie Dreyfus est demeurée plus longtemps encore invisible aux historiens. Or, son rôle est essentiel, parce qu'elle fut la destinataire des lettres d'un homme mis hors du monde, la preuve que sa réhabilitation, son honneur, sa famille n'avaient pas totalement disparu. Ce livre lui rend justice ainsi qu'à toutes les femmes engagées pour la soutenir dans un combat qui la dépassait et dont elle avait pourtant conscience. Ces portraits sont accompagnés d'une étude de l'affaire Dreyfus comme objet théâtral né à l'époque où triomphait *Cyrano de*

Bergerac d'Edmond Rostand, dont la première, le 28 décembre 1897 à Paris au théâtre de la Porte Saint-Martin, fut un immense succès :

« Eh bien ! écrivons-la,
Cette lettre d'amour qu'en moi-même j'ai faite
Et refaite cent fois, de sorte qu'elle est prête,
Et que mettant mon âme à côté du papier,
Je n'ai tout simplement qu'à la recopier. »⁴

Chapitre premier

UNE RÉSISTANCE DÉVOILÉE

par Vincent Duclert

DREYFUS, UN COMBAT POUR LA JUSTICE

Le lundi 15 octobre 1894 à Paris, le capitaine Alfred Dreyfus, jeune officier de trente-cinq ans, ancien élève de l'École polytechnique et officier d'artillerie breveté d'état-major, est arrêté dans les bureaux du ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique. Il avait quitté, confiant, son domicile de l'avenue du Trocadéro et sa famille, sa femme Lucie, de dix ans sa cadette, et ses deux jeunes enfants, Pierre et Jeanne, pour subir une inspection habituelle dans la carrière militaire.

Après un simulacre de mise en scène où un officier, entouré d'agents civils, lui demande d'écrire une lettre à sa place, il est arrêté sur-le-champ sous l'accusation de crime de haute trahison. Après un interrogatoire de plus de deux heures dont il ne sort rien — et pour cause, Dreyfus étant absolument innocent du crime dont on l'accuse —, il est conduit par le sous-chef du Service de contre-espionnage militaire, la Section de statistique, à la

prison militaire du Cherche-Midi. Il y est soumis à un régime illégal de secret absolu durant lequel il est interrogé en permanence, avec brutalité, par le Service du contre-espionnage français. L'officier résiste à ces tortures et au sentiment implacable de la solitude qu'avive la mise au secret. Il doit lutter contre ses accusateurs, contre une vérité qu'on lui présente comme totale et définitive, contre lui-même aussi quand il sent ses forces l'abandonner, ses certitudes se décomposer.

Dans *Cinq années de ma vie*¹, Alfred Dreyfus évoque ces phases de doute et le désespoir dans lesquels il est plongé, et confie à son Journal ne supporter ces jours et ces nuits de souffrance qu'en raison des souvenirs des moments heureux. Il se raccroche aussi à la confiance qu'il accorde aux chefs de l'armée qui mettront fin à son calvaire dès lors qu'ils seront informés. Au-delà, il ne peut imaginer que la France et la République aient le moindre rapport avec ce qu'il subit ni qu'elles portent crédit à ses accusateurs. Il ne peut concevoir le pire parce qu'il regarde tout ce que la vie, publique, militaire, sociale et privée, lui a apporté : des frères et sœurs aimants, une épouse et deux jeunes enfants merveilleux, une belle-famille fortunée, une carrière exceptionnelle de réussite qui l'amène, en novembre 1892, au sortir de l'école de guerre, à entrer comme stagiaire à l'état-major général. Aucun mobile ne pourrait du reste expliquer un acte de trahison en faveur de la puissance allemande toujours ennemie, ni des raisons d'argent, ni un ressentiment contre l'institution ou la patrie, ni des affaires de mœurs

puisque Alfred Dreyfus a renoncé aux plaisirs volages après son mariage.

Enfermé à la prison du Cherche-Midi, il trouve dans ces certitudes préservées le courage de repousser les assauts de ses accusateurs et à la folie qui le guette. Un homme seul veille, le commandant des prisons militaires de Paris, convaincu dès l'origine, par l'étendue des illégalités qu'il constate et le courage de résister du prisonnier, de son innocence. Le commandant Ferdinand Forzinetti s'emploie à repousser les demandes des agents du contre-espionnage exigeant toujours plus de moyens dans les interrogatoires, et à soutenir le capitaine Dreyfus afin qu'il n'attente pas à sa vie. Cette attitude conforme au droit de la détention accélère sa mise à la retraite quelques mois plus tard². Alfred Dreyfus dira de lui qu'il « sut allier les devoirs stricts du soldat aux sentiments les plus élevés de l'humanité »³.

Au même moment, une autre résistance se joue, un autre courage s'affirme, celui de Lucie Dreyfus. Elle aussi subit l'offensive des agents du contre-espionnage qui débarquent au domicile du couple sitôt après l'arrestation de son mari. Le commandant Armand du Paty de Clam, chargé de l'instruction secrète contre l'officier, et le commissaire Armand Cochefert, détaché de la Sûreté générale au Département des enquêtes criminelles de l'armée, se rendent chez les Dreyfus. Ils annoncent à Lucie que son mari a été incarcéré mais ne lui révèlent rien des charges pesant sur lui. Ils dénoncent seulement « un lâche et un misérable ». Le commandant tente de la fragiliser pour

lui faire reconnaître les crimes de son mari dont elle ne sait rien, avançant des infidélités passées et une maladie qu'il aurait contractée en prison. Dans une note postérieure, Lucie Dreyfus témoignera de sa détermination croissante à refuser les intimidations et rejeter le jeu pervers dans lequel cherchait à l'attirer l'enquêteur militaire, un officier fantasque et caractériel : « Je lui démontrerais son erreur, je lui parlais du caractère de franchise, de la droiture, de la loyauté de mon mari, de ses sentiments de devoir, de son amour de la patrie »⁴. Du Paty est excédé par le « sang-froid incroyable »⁵ de Lucie alors même qu'il ne parvient pas à réunir les preuves nécessaires à une condamnation sans appel.

Après une perquisition complète, les deux hommes emportent de nombreux documents sous scellés, puis se rendent au domicile des parents de Lucie, les Hadamard, rue de Châteaudun, où ils procèdent de la même manière. Ils ordonnent enfin à Lucie Dreyfus de n'avertir personne de l'arrestation de son mari. Elle ne confie la nouvelle qu'à sa mère. Les deux femmes réunissent une correspondance qui avait échappé aux enquêteurs et la portent le lendemain à l'état-major avec l'espoir d'obtenir des nouvelles d'Alfred. Joseph Reinach, député libéral et historien reconnu très bien renseigné, évoque le billet que l'officier mis au secret put écrire à sa femme et qui portait ses mots : « Je t'assure de mon honneur et de mon affection »⁶.

Les méthodes de violence de la haute autorité militaire, jusqu'au ministre de la Guerre qui

couvre tous les agissements de ses subordonnés, échouent parce que l'officier est innocent et parce qu'il a surtout décidé d'emblée de refuser ce rôle de traître à la patrie qu'on exige de lui. Il s'emploie de toutes ses forces à rejeter ces accusations et à réclamer la pleine et totale reconnaissance de son innocence par application des garanties judiciaires accordées à tout citoyen. Sans le revendiquer nommément, il invoque le contenu de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui définit précisément de telles garanties à travers ses articles 7, 8 et 9 :

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Son refus d'accepter le rôle de traître que l'état-major général et le ministère de la Guerre ont décidé de lui attribuer, avec le soutien des plus hauts responsables de la République, et sa volonté de se placer sous l'entière autorité de la

justice, définissent une attitude démocratique absolue. Elle signifie très clairement qu'au-delà de son appartenance au corps militaire et à l'obéissance qu'elle implique, Alfred Dreyfus a choisi de faire prévaloir ses droits de citoyen d'une République démocratique et les traditions de liberté qu'il reconnaît à la France née de la Révolution française et de l'égalité civique — celle-là même qui a fait accéder les Juifs à l'âge politique et à une patrie qui soit leur. Sa détermination éclaire la transformation de l'identité juive, qui rompt avec le temps pluriséculaire des ghettos et de la domination antisémite pour venir épouser dorénavant la fierté de la France et de la République à laquelle ils peuvent contribuer sans tabous ni interdits. Ce qu'il advient des Juifs de France peut valoir en outre pour toutes les minorités opprimées du monde, à commencer par les nombreuses communautés juives dispersées en Europe, dans l'Empire ottoman et en Amérique, la majeure partie du temps persécutées, sans droits civiques ni reconnaissance culturelle.

Malgré l'épreuve de la mise au secret, le capitaine Dreyfus ne s'est pas effondré. Il n'est pas entré dans la voie des aveux. Le lendemain du dernier interrogatoire, le 31 octobre 1894, du Paty de Clam, inquiet⁷, décide de clore ses investigations et remet son rapport d'enquête préliminaire au chef d'état-major général. Une nouvelle déconvenue l'attend ce même jour puisque le secret de l'incarcération, pourtant recherché par tous les moyens possibles, vient de tomber. La presse en

a eu connaissance. D'abord une note est publiée dans *Le Figaro*⁸ et dans *L'Éclair*, puis dans *La Libre Parole* le 1^{er} novembre, un titre énorme barre la une de ce journal « antijuif ». Le quotidien qu'Édouard Drumont, auteur du pamphlet *La France juive*, a créé en 1892, proclame : « HAUTE TRAHISON ! ARRESTATION D'UN OFFICIER JUIF ! LE CAPITAINE DREYFUS ! »⁹

Le gouvernement est alors saisi d'une affaire qui avait été presque exclusivement contrôlée jusque-là par le ministre de la Guerre, l'état-major général et la Section de statistique qui en dépend. Il est contraint dans la journée du 1^{er} novembre de reconnaître qu'il détient Dreyfus à la prison du Cherche-Midi. Afin de justifier d'une telle situation d'exception, le Conseil des ministres décide de l'ouverture d'une instruction judiciaire contre l'officier. Les mesures d'isolement total sont maintenues en dépit du cadre judiciaire donné à l'affaire. Nommé magistrat instructeur, le commandant d'Ormescheville interroge le prisonnier à douze reprises, entre le 14 et le 29 novembre. L'instruction est exclusivement à charge, en dépit de l'absence de preuves démontrant l'implication du capitaine Dreyfus dans l'entreprise d'espionnage découverte par la Section de statistique. Lors du dernier interrogatoire, Dreyfus déclare :

« Ce que j'ai de plus cher au monde, c'est mon honneur ; je défie qui que ce soit de me le prendre. Voilà six semaines que je suis au secret, que je souffre le plus épouvantable martyr qu'un innocent puisse supporter. Alsacien, d'une famille

protestataire, j'ai abandonné ma situation en Alsace pour servir mon pays avec dévouement. Aujourd'hui comme hier, je suis digne de mener mes hommes au feu. »¹⁰

La remise du rapport d'instruction au Gouverneur militaire de Paris le 3 décembre 1894 aboutit, le lendemain, à un ordre de mise en jugement du capitaine Dreyfus prononcé par le général Saussier. La mise au secret du prisonnier, qui dure depuis sept semaines, est levée, mais sans que ses droits d'accusé soient rétablis. S'il peut recevoir la visite d'un avocat, il lui est interdit en revanche de rencontrer sa femme. On l'autorise toutefois à lui adresser une lettre qui ne devra contenir aucune information relative à son sort judiciaire ni aux événements qui se sont succédé depuis son départ de l'avenue du Trocadéro, le 15 octobre au petit matin.

Depuis la révélation publique de l'arrestation de son époux le 1^{er} novembre, Lucie Dreyfus s'est jetée à corps perdu dans sa défense. Pour Alfred, son frère Mathieu, de deux ans son aîné, appelé de Mulhouse, consacre tout son temps et toute son énergie à cette tâche. Tous deux reçoivent rapidement le soutien d'Émile Zola, écrivain d'avant-garde, journaliste et publiciste désormais très engagé dans la lutte contre l'antisémitisme. Des milieux intellectuels, littéraires aussi bien que scientifiques, et certains magistrats et juristes, s'inquiètent du viol répété de la légalité et reçoivent différentes informations relatives à l'arbitraire qui se noue autour du procès de

l'officier, fixé pour le 20 décembre devant le premier Conseil de guerre de Paris. Cette préhistoire de la mobilisation dreyfusarde¹¹ fut suivie d'actes rares mais forts empêchant une mise au tombeau complète du capitaine Dreyfus, dont la parution en mai 1896 de l'article de Zola dans *Le Figaro*, « Pour les Juifs »¹², qui brisa la chape de plomb entourant le sort de l'innocent, deux ans avant sa « Lettre au Président de la République » que publia Georges Clemenceau dans *L'Aurore* sous le titre fameux de « J'accuse... ! ».

Autorisé à être défendu dans la perspective d'un procès pour haute trahison, le capitaine Dreyfus rencontre pour la première fois dans sa cellule Me Edgar Demange, un avocat réputé choisi par son frère Mathieu. Il mobilise ses forces pour tenter de comprendre l'incompréhensible, ce crime dont les plus hautes autorités l'accusent. Les archives de son défenseur révèlent un ensemble capital de notes rédigées par l'officier entre le 12 décembre 1894 et le 11 janvier 1895 en vue du procès¹³ : cent trois pages et neuf lettres — huit à Demange et une à un ami. Des notes « qui sont essentiellement constituées des réflexions du capitaine dans le but de préparer sa défense non seulement dans l'optique du procès mais aussi, après la condamnation, sur la manière de mener l'enquête pour permettre de faire éclater la vérité »¹⁴, écrit l'historien Philippe Oriol, insistant sur le travail considérable que révèlent cette correspondance et cette documentation. Les notes retrouvées confirment les analyses établies par les chercheurs sur l'engagement résolu de Dreyfus dans son affaire,

refusant d'endosser l'habit de coupable idéal, luttant inlassablement pour faire la preuve de son innocence et rétablir son honneur.

Face au verdict comme lors de la parade de dégradation qu'il subit le 5 janvier 1895 dans la grande cour de l'École militaire, Alfred Dreyfus se saisit de toutes les occasions pour crier la vérité et demander justice. Tenues pour des actes de rébellion supplémentaires, ces attitudes de résistance lui valent une aggravation des peines subies. La décision est prise de lui infliger la pire des détentions en le transférant, non en Nouvelle-Calédonie, lieu régulier de la peine de déportation, mais au bagne des îles du Salut en Guyane, sur l'île du Diable ; une loi est imposée en ce sens à la représentation parlementaire qui la vote sans ciller¹⁵. Puis, au sein de ce dispositif de « déportation à vie » auquel il est condamné, la privation de liberté à perpétuité se transforme en humiliations et tortures permanentes. Une biographie¹⁶ consacrée au capitaine Dreyfus a exploré en détail ces violences extrêmes déployées au sein même des peines légales, et la lutte qu'il conduisit pour ne pas être détruit par elles. Lucie envisage d'abord de le rejoindre comme la loi sur la déportation l'y autorise¹⁷. Mais le gouvernement s'oppose à son départ. Alors elle choisit de lui transmettre sa présence par les mots, dans des lettres innombrables.

C'est par l'une d'entre elles que Lucie implore son mari d'écarter le spectre du suicide après sa condamnation. « Vis pour moi, écrit-elle le 25 décembre 1894, rassemble tes forces, lutte, luttons ensemble jusqu'à la découverte du coupable.

Que deviendrai-je sans toi ? Je n'aurais plus rien qui me rattacherait au monde »¹⁸. Et parce qu'il choisit de repousser la mort, Lucie comprend qu'elle devra être pour lui le principe de la vie et la promesse de la justice. Les lettres de Lucie deviennent alors un autre monde, un nouveau monde dans lequel Dreyfus vit, pense et rêve. La réciproque est vraie : « Je relis souvent tes bonnes lettres, malgré leur très grande tristesse, l'impression si pénible, si angoissée qui s'en dégage, il me semble t'entendre me parler, cela est si bon, si doux, que cela me fait du bien, cela me reconforte »¹⁹.

Malgré des conditions de détention épouvantables, des moments de profond découragement dont ses lettres rendent compte, ainsi que les épreuves au quotidien dont rendent compte les rapports de l'administration du bagne, le capitaine Dreyfus ne cesse de résister, au grand dam de ses geôliers. Cette résistance repose sur sa croyance dans la France démocratique, sur son amour des siens et son devoir de défendre son honneur par la reconnaissance officielle, judiciaire, de la vérité. Ses lettres en portent également témoignage. Publiées par les dreyfusards à partir de janvier 1898, elles fournissent de puissantes confirmations à la lutte qui est menée en métropole pour la défense de l'innocent et pour les Droits de l'homme en République. Inespérée tant les moyens mis à étouffer la vérité furent considérables, la victoire que représente l'arrêt de révision de la Cour de cassation du 3 juin 1899 est un succès personnel pour le capitaine Dreyfus. Dès ses droits rétablis à l'île du Diable à l'annonce de l'arrêt, il demande à ce que son dossier lui soit communiqué.

Mais il faut une intervention résolue de la Cour judiciaire suprême en France pour qu'il en soit ainsi. Après une éprouvante traversée de l'océan, il débarque à Port-Haliguen sur la presqu'île de Quiberon. De là, il est conduit sous bonne escorte à la prison militaire de Rennes où doit se tenir son procès. Durant le mois qui le sépare de l'ouverture des débats (le 7 août), le capitaine Dreyfus découvre l'intégralité de l'immense dossier de l'Affaire, l'assimile en totalité et élabore avec ses proches et ses avocats la conduite de sa défense au procès de Rennes. Là, dans la capitale de la Bretagne, un nouveau Conseil de guerre destiné à l'acquitter tant les charges qui pèsent contre lui sont inexistantes — comme l'a établi la Cour de cassation — aboutit, après des débats où se déploient des accusations sans fondements ni preuves, sur un second verdict de culpabilité prononcé à la majorité simple le 9 septembre 1899. Le scandale de cette condamnation est immédiat, et la détermination du gouvernement de la « défense républicaine » de Pierre Waldeck-Rousseau croissante pour faire advenir une grâce présidentielle acquise le 19 septembre suivant. Après maints hésitations et débats, notamment avec son frère, Alfred Dreyfus l'accepte pour mieux continuer le dernier combat, celui de sa réhabilitation.

Libéré de la prison militaire de Rennes le 21 septembre 1899, Alfred Dreyfus rend publique une brève déclaration rédigée, on le sait, par Jean Jaurès, l'un de ses ardents défenseurs²⁰ :

Le gouvernement de la République me rend ma liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'honneur.

Dès aujourd'hui, je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France sache par un jugement définitif que je suis innocent. Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura plus un Français qui m'impute un crime qu'un autre a commis.²¹

Une troisième Affaire débute. Un nouveau combat commence, aboutissant à la victoire consacrée par l'arrêt de la Cour de cassation du 12 juillet 1906 qui proclame la pleine et absolue innocence du capitaine Dreyfus²². Ce choix de justice en 1906 se hisse à la hauteur du défi qu'a représenté la raison d'État appliquée à un Juif émancipé, officier et citoyen français. L'épilogue judiciaire de l'Affaire affirme le pouvoir du droit et le devoir de vérité capables de s'opposer à la violence des foules et à l'arbitraire des États. Le XX^e siècle va s'appliquer à détruire ce pouvoir, et sera très proche d'y parvenir. Mais la mémoire de cette réussite dreyfusarde persistant dans le siècle, elle donnera à de nouveaux engagements la légitimité nécessaire. Avec le combat de Dreyfus et des dreyfusards, la preuve aura été faite que la justice pouvait exister et s'opposer efficacement à des entreprises de négation de ses principes, de sa vocation à l'humanité. Maintenir cette possibilité de combattre et de gagner fut essentiel aux sociétés démocratiques pour remporter de petites mais décisives victoires contre les empires totalitaires et leurs propres démons. Dreyfus et son combat contribuèrent fortement à cet avènement, en rendant possible cette histoire et

Alfred et Lucie Dreyfus

Écrire, c'est résister

Correspondance (1894-1899)

Édition établie par Marie-Neige Coche et Vincent Duclert

Préface de Françoise Gillard, sociétaire de la Comédie-Française

Innocent du crime de haute trahison dont on l'accuse et condamné à l'issue d'un procès inique, dégradé devant vingt mille Parisiens, déporté en Guyane sur l'île du Diable, le capitaine Dreyfus s'est battu pour la justice et la vérité dès le premier jour de sa mise au secret, le 15 octobre 1894.

Son courage face à l'effondrement de son existence et à l'enfermement s'exprime tout entier dans les lettres qu'il adresse à sa famille depuis la prison et le bagne. Avec Lucie, sa jeune épouse, il noue une correspondance exceptionnelle qui défie le temps, l'éloignement et l'épreuve inhumaine de la détention. L'écriture épistolaire, malgré la censure, devient pour Alfred et Lucie le monde de leur résistance et de leur amour.

La violence de l'État quand il s'acharne sur un innocent et menace ses défenseurs, l'antisémitisme déclaré qui saisit l'opinion publique et pervertit la République, la confiance inébranlable d'un couple en la justice de son pays, l'honneur et la solidarité de toute une humanité : dans ces lettres retrouvées, tout résonne avec notre siècle.



Écrire, c'est résister
Alfred et Lucie Dreyfus

Cette édition électronique du livre
Écrire, c'est résister d'Alfred et Lucie Dreyfus
a été réalisée le 13 novembre 2019 par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072865480 - Numéro d'édition : 358286).

Code Sodis : U29266 - ISBN : 9782072865527.

Numéro d'édition : 358290.